



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Don de moelle

Question écrite n° 1061

Texte de la question

Mme Brigitte Liso attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le don de moelle osseuse en France. En effet, la France compte environ 300 000 inscrits au registre contre, par exemple, 3,5 millions en Allemagne, soit dix fois plus ! En ce domaine, nous sommes donc clairement en retard. Pourtant, la greffe représente un réel espoir de guérison et la vie de milliers de gens en dépend. Elle permet de remplacer la moelle osseuse malade, ne produisant plus de cellules souches hématopoïétiques, par une moelle osseuse saine prélevée chez un donneur compatible. L'opération est simple et non douloureuse puisque le plus souvent, on a recours à un prélèvement dans le sang, par aphérèse. On a aujourd'hui besoin de beaucoup plus de donneurs, particulièrement chez les jeunes hommes de moins de 40 ans, pour augmenter les possibilités de greffes. Les pouvoirs publics doivent absolument se mobiliser en ce sens. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Créé en 1986, le registre France Greffe de Moelle (RFGM) permet d'identifier un donneur compatible ou une unité de sang placentaire pour un patient ayant besoin d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH), en l'absence de donneur familial compatible. Le registre français a favorisé la réalisation de 16 330 allogreffes de CSH pour des patients en France et à l'étranger en 30 ans. La ministre des solidarités et de la santé a engagé un plan d'action pour les années 2017-2021 dans le domaine de la greffe de CSH. Ce plan a été construit avec l'agence de la biomédecine (ABM) en partenariat avec toutes les parties prenantes concernées (sociétés savantes, associations d'usagers, organisations représentatives des professionnels de santé). L'objectif de ce plan vise à faciliter et accroître l'accès à la greffe de CSH notamment en proposant toutes les sources de CSH et orienter le recrutement de donneurs ou le recueil de sang placentaire sur la quantité mais surtout sur la qualité des greffons. S'agissant du registre (RFGM), ce dernier compte environ 263 000 donneurs inscrits. Il est indispensable que de nouveaux donneurs s'inscrivent chaque année pour améliorer quantitativement et qualitativement le registre. Les objectifs chiffrés de ce plan pour le registre ont fixé à 310 000 donneurs inscrits à la fin 2021, avec un recrutement de 10 000 nouveaux donneurs. Dans une perspective de diversification des profils de donneurs, il est envisagé qu'au moins 75 % des nouveaux donneurs inscrits devront être âgés de moins de 30 ans et 50 % de sexe masculin, d'origine géographique variée, et au moins 40 % présenter de nouveaux phénotypes HLA (human leucocyte antigen). L'ABM effectue annuellement des campagnes de promotion du don de CSH. En 2016, les jeunes hommes ont été pour la première fois au cœur de la semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse, qui visait à les informer et à les sensibiliser en priorité.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Liso](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1061

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2017](#), page 4350

Réponse publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5938